

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	10 903 070,00 €	36 356 280,00 €
Recettes	10 519 651,91 €	31 900 135,16 €
Résultat 2023	383 418,09 €	4 456 144,84 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 903 070,00 €</b>	<b>36 356 280,00 €</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : 36 356 280 €** en augmentation de 2% par rapport au BP 2023.

#### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	BP 2024
013 Atténuation des charges	110 000,16 €
70 Produits des services	2 830 190,00 €
73 Impôts et taxes	6 034 510,00 €
731 Fiscalité locale	13 396 215,00 €
74 Dotations et participations	8 291 160,00 €
75 Autres produits de gestion courante	1 037 650,00 €
76 Produits financiers	81 410,00 €
77 Produits spécifiques	40 000,00 €
042 Opérations d'ordre	79 000,00 €

#### Chapitres 73 - 731 Fiscalité : 19 430 725 €

La notification des bases fiscales conduit à l'inscription de fiscalité directe locale à hauteur de 9 101 215 euros.

Le montant de l'attribution de compensation versée par la CATLP de 6 M€ est identique depuis 2018 et englobe le montant de 4,7 M€ à reverser au SIMAJE.

La hausse des tarifs de la taxe de séjour ainsi que la confiance dans une activité touristique forte, nous conduit à prévoir un produit de taxe de séjour en hausse à hauteur de 3 080 000 euros dont 2,8 M€ pour la part communale et 280 000 euros pour la part départementale. Je vous rappelle que le produit communal sera entièrement reversé à l'Office de tourisme qui conservera 1,5 M€ pour son fonctionnement.

Aucune inscription budgétaire n'est prévue pour la taxe GPSO de 34% dans la mesure où son produit transitera directement via les comptes du Service de Gestion Comptable de Tarbes titulaire du compte de la ville et ceux de ladite société.

#### Chapitre 74 Dotations et Participations : 8 291 160 €

Dans l'attente des notifications le montant de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la Dotation de solidarité urbaine (DSU) est prévu à hauteur de 6 190 000 euros sensiblement identique à celui de 2023.

La commune de Lourdes sera peut-être de nouveau éligible au filet inflation de 2023 mais dans l'incertitude et dans un souci de prudence aucune somme n'est inscrite au budget 2024. Il est à noter que ce dispositif n'est pas reconduit par la loi de Finances 2024.

Le service Vie Citoyenne Jeunesse, agréé Centre Social, bénéficie de recettes de l'ordre de 180 000 euros qui couvrent son fonctionnement hors frais de personnel.

La ville est accompagnée par des organismes tels que Citéo, Alcome pour 65 690 € pour lutter contre les déchets sauvages, les mégots...

L'office de Tourisme reversera à minima la somme de 1,3 M€ de taxe de séjour pour les dépenses touristiques réalisées par la commune sur l'exercice.

#### Chapitre 70 Produits du domaine : 2 830 190 €

Les redevances d'occupation du domaine public communal sont attendues à hauteur de 230 500 euros.

Le stationnement de surface devrait générer une recette de 1 250 000 euros dont 190 000 euros de forfait post-stationnement.

Les recettes du château-fort, produits de la boutique inclus, sont estimées à 442 000 euros, dans une prévision de hausse de la fréquentation liée au tourisme.

La mutualisation des services avec le Simaje, le remboursement au titre de la convention territoriale globale et des mises à disposition devraient générer des recettes de l'ordre de 350 000 euros.

#### Chapitre 75 Revenus des immeubles : 1 037 650 €

La revalorisation de certains loyers ainsi que le nouveau calcul des loyers des Bancs de la Grotte conduisent à escompter un produit supérieur.

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	BP 2024
011 Charges à caractère général	6 380 230,00 €
012 Charges de personnel	14 000 000,00 €
014 Atténuation de produits	3 100 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	8 257 080,00 €
66 Charges financières	750 000,00 €
67 Charges spécifiques	50 000,00 €
042 Opérations d'ordre	978 970,00€
023 Virement à la section d'investissement	2 740 000,00 €

#### Chapitre 011 Charges générales : 6 380 230 €

Elles représentent les charges de fonctionnement de la collectivité.

Certains domaines restent à surveiller :

- le coût supplémentaire des assurances au niveau national impacte fortement ce poste de dépenses,
- le retard dans le gain attendu de l'investissement en matériel ne permet pas encore de diminuer les frais de location en raison des délais de livraison toujours très longs,
- le retour de la compétence des eaux pluviales par la CA TLP aura également un impact important sur les finances de la ville.

Les fluides sont prévus au même montant que le consommé 2023 soit 1,3 M€ avec la poursuite de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h du matin qui a permis de contenir ce poste de dépenses.

Le sport et notamment le vélo sera encore à l'honneur en 2024 avec la GFNY et le Tour féminin des Pyrénées qui reviennent pour une 3ème édition.

Avec une enveloppe de 300 000 euros, la culture et l'événementiel proposeront cette année encore de nombreuses activités gratuites pour tous les lourdais avec une programmation toujours originale.

La Vie Citoyenne verra son service offrir un nouvel espace pour les jeunes.

Chapitre 012 Charges de personnel : 14 000 000 €

Suite à l'augmentation du point d'indice, à la revalorisation du SMIC, au Glissement Vieillesse et Technicité, nous anticipons une hausse.

L'activité touristique engendrera le recrutement de saisonniers au même niveau que celui de l'année dernière.

Chapitre 65 Participations et subventions : 8 257 080 €

La contribution au SDIS passe de 780 795 euros en 2023 à 794 973 euros en 2024.

La participation au Hautacam devrait être supérieure du fait des investissements réalisés pour diversifier les activités du site : 241 506 euros contre 232 276 € en 2023.

La subvention au CCAS passe de 1 080 000 euros à 1 127 500 euros du fait de nouvelles charges de mutualisation, de l'application des dispositions du Ségur de la santé et surtout de la prise en compte de la charge du portage des repas à domicile en année pleine.

L'enveloppe des subventions s'élèvera à 800 000 euros avec l'arrêt du paiement des 242 556 euros pour la concession de service public du golf.

La participation classique au Simaje de 4,7 M€ pourrait voir son montant augmenter pour permettre à cette structure de réaliser les 2 projets phare du territoire que sont la construction du multi accueils et la cuisine centrale.

Les frais financiers (Chapitre 66) de 750 000 € sont en diminution.

L'enveloppe des charges exceptionnelles et des provisions de 150 000 euros permettra de faire face à toute difficulté qui pourrait se produire sur l'exercice.

**SECTION D'INVESTISSEMENT : 10 903 070 €** en baisse de 19,7 % par rapport au BP 2023

Le budget 2024 englobe les résultats, les restes à réaliser en dépenses et recettes ainsi que les crédits nouveaux.

En baisse par rapport au BP 2023, il vise à maîtriser notre capacité tant financière qu'opérationnelle à poursuivre notre politique d'investissement.

Le différentiel des restes à réaliser de 1 203 713 euros sera financé par l'affectation de résultat.

**LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

L'excédent 2023 est repris à hauteur de 383 418,09 euros.

L'affectation du résultat de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 1 980 363 euros.

Chapitres	BP 2024
13 Subventions d'investissement	1 831 261,00 €
10 Dotations	660 000,00 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 980 363,00 €
27 Autres immobilisations financières	309 057,91 €
024 Cessions d'immobilisations	2 000 000,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	2 740 000,00 €
040 Opérations d'ordre	978 970,00 €
041 Opérations patrimoniales	20 000,00 €

Les principales recettes sont :

- le FCTVA pour 560 000 euros,
- la Taxe d'aménagement pour 20 000 euros,
- le produit des amendes de police pour 95 000 euros,
- des subventions attendues à hauteur de 1 736 261€ dont 1 272 703 € de restes à réaliser, au titre des projets détaillés ultérieurement,
- des produits de cession estimés à 2 M€ dont certaines ont déjà été délibérées en conseil municipal.

Cette année encore, aucune prévision d'emprunt n'est inscrite afin de poursuivre le niveau de désendettement de la collectivité qui se trouve fin 2023 au montant de 1 506 euros par habitant.

L'autofinancement de 2,740 M€ permettra d'équilibrer la section d'investissement.

### LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	BP 2024
20 Immobilisations incorporelles	468 776,85 €
204 Subventions d'équipement	764 908,81 €
21 Immobilisations corporelles	3 759 340,48 €
23 Immobilisations en cours	3 071 043,86 €
16 Emprunts	2 740 000,00 €
040 Opérations d'ordre	79 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	20 000,00 €

Le budget primitif 2024 poursuit la volonté affirmée depuis 2022 de s'inscrire dans une réelle politique d'investissement soutenue en grande partie par le Plan Avenir Lourdes.

Pour la 2ème fois, un Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI) sera soumis à votre approbation ainsi que le vote d'autorisations de programme dont le détail sera présenté dans une autre délibération.

Le montant total des dépenses réelles d'investissement de 8 064 070 € comprennent des nouvelles dépenses pour 5 587 654 € et des restes à réaliser de 2 476 416 €.

Les dépenses présentées se répartissent en 6 blocs avec :

- les opérations au titre du PAL,
- les projets hors PAL d'Aménagements touristiques,
- les projets hors PAL Patrimoine bâti, Équipements, Ouvrages d'art,
- les projets hors PAL Transition Écologique,
- les projets hors PAL Espaces Publics, Voirie,
- les investissements récurrents.

Des chapitres d'opérations d'équipement sont soumis à votre approbation :

- Opération 8225000 Voirie Espaces publics : 700 000 €,
- Opération 814100 Eclairage : 93 000 €,
- Opération 7601 Transition écologique : 77 500 €,
- Opération 51801 Ouvrages d'art, Falaises : 277 642 €